

Osez le Féminisme!

www.osezlefeminisme.fr – n° 43 – novembre 2016

ÉDITO

C'EST QUOI LEUR PROBLÈME?

À ceux qui viennent nous insulter ? Toute femme prenant la parole dans l'espace public ou médiatique, prenant finalement de la place, sera la cible de leurs violences.

permanence, sur toutes les femmes. La haine c'est leur outil de la préservation du pouvoir, leur assurance que la domination peut perdurer. Leur moyen de préserver le patriarcat.

Leur problème, c'est notre combat.

Leur problème, c'est notre émancipation et notre lutte pour l'égalité. Ils savent qu'elles marquent la fin de leurs privilèges acquis grâce aux violences contre les femmes. Finalement, la meilleure manière de lutter contre leurs agressions, c'est déjà la nôtre, d'Oser le Féminisme!

C'est quoi leur problème, pour ne pas supporter la présence et la parole des femmes ?

Toute prise de position féministe enclenche également leur haine. Les militantes d'Osez le Féminisme! le vivent au quotidien : commentaires sardoniques, remarques sur le physique, insultes, harcèlement, menaces de mort ou de viol. On voit la prégnance de l'idée du « viol correctif » : pour avoir réclamé nos droits, on mériterait d'être remises à notre place.

C'est quoi leur problème, pour en arriver à lutter contre nos droits ?

Qu'importe le média, les mécanismes sont les mêmes. Ils nous agressent. Et nous nous efforçons de rester debout, pour ne pas oublier, pour ne pas nous blinder. Mais pour réaliser que cette haine qui se déverse sur nous, elle se déverse en



AGENDA

Mercredi 9 novembre 2016, 19h30
FeministTalk d'Osez le Féminisme! Paris, Maison des associations, 14ème.

Samedi 19 et Dimanche 20 novembre 2016
FeministCamp d'Osez le Féminisme! : week-end de formation, ateliers, débats à Rambouillet.

Mardi 22 novembre 2016
Café débat sur les violences et l'emprise au sein des couples hétérosexuels, Café à l'affût, Grenoble, par OLF-38.

Vendredi 25 novembre 2016
Journée internationale contre les violences faites aux femmes. Lancement de la campagne d'Osez le Féminisme! contre les violences masculines.

QUI SOMMES-NOUS ?

Parce que nous considérons que l'émancipation de toutes et tous passe par l'égalité, nous nous rassemblons, femmes et hommes, militantes et militants aux expériences diverses, pour prendre part au combat féministe. Violences, discriminations, dominations, oppressions, nous en avons assez. Nous affirmons les valeurs universelles portées par le féminisme, combat progressiste pour l'égalité et la laïcité.

Fertility Day

Mesdames ! Réjouissons-nous de cette bonne nouvelle : la beauté est impérissable. Adieu culte de la jeunesse et crèmes rajeunissantes. Félicitons Beatrice Lorenzin – ministre de la santé italienne – pour cette découverte spectaculaire ! Désormais, sa priorité est de préserver la fertilité des italiennes. Alors, elle a créé « Fertility day » qui a eu lieu le 22 septembre dernier. Débats, ateliers ou encore interventions autour de la précieuse fertilité. En choisissant d'adopter une politique nataliste avec pour slogan « Protège ta fertilité. Pour toi. Pour nous tous » l'Italie réduit tristement les femmes à la procréation. Cette campagne a créé un tollé au sein de la population et du gouvernement, obligeant ce dernier à faire machine arrière. Matteo Renzi, président du Conseil, a dû reconnaître l'importance de facteurs favorables pour avoir des enfants tels que le travail à durée indéterminée ou encore la possibilité de contracter un prêt.

Mathilde Pacaux

FERTILITY
WHY?
9



BRAVA! HAI FATTO DUE FIGLI MA NON HAI SAPUTO CONSERVARE LA TUA CARRIERA. TORNA INDIETRO DI 1

« Félicitation ! Tu as eu deux enfants mais tu n'as pas su préserver ta carrière. Recule d'une case. »

« Sexisme, pas notre genre ! »

Le 8 septembre dernier, Laurence Rossignol a lancé une campagne contre le sexisme. Pour la ministre des Droits des femmes, le sexisme est le mal du siècle et empêche l'émancipation totale des femmes. Elle a pris des mesures concrètes, afin de le combattre fermement : la possession d'un badge « Sexisme, pas notre genre ! », des marraines et parrains tels que Audrey Pulvar, Julie Gayet, ou encore, François Cluzet, ainsi que des projets labellisés.

La campagne a été sur-relayée par les médias qui félicitent Laurence Rossignol pour son initiative. Pourtant, à part une visibilité médiatique, la campagne n'est dotée d'aucun moyen financier. Ni formations, ni lois n'ont été proposées. On doute tout de même que des goodies et Julie Gayet soient suffisants pour combattre le sexisme.

Mathilde Pacaux



Divines: une exception française !

Uda Benyamina, réalisatrice engagée dans le film *Divines*, met en lumière trois actrices principales : Oulaya Amamra, Déborah Lukumuena et Jisca Kalvanda. Récompensée par la Caméra d'or, ce film se caractérise par sa sensibilité féministe. Il croise trois portraits de jeunes femmes issues d'un quartier populaire. Bouleversant, poignant, émouvant et captivant, ce film rare met en exergue la complexité et l'émotion d'être une jeune femme à travers les amitiés et les violences dont elles sont victimes. *Divines*, marque le cinéma français avec toute sa qualité indéniable.

Marion

Osez le Féminisme! est désormais bretonne!

Le 28 septembre dernier, nous étions ravi-e-s de célébrer notre 23^e antenne. Osez le Féminisme! s'est implantée à Rennes. Lors de cette inauguration, une

centaine de personnes était au rendez-vous. Bonne ambiance et sororité, cette soirée a remporté un franc succès. Il n'a fallu que quelques jours aux féministes rennaises pour mener leur première action coup de poing. En effet, l'Association



Amicale des Étudiants en Médecine de Rennes avait organisé une soirée intitulée « Plombiers vs Chaudières ». OLF-35 s'est insurgée de ce thème qui renvoie les femmes au statut d'objet et de ce fait banalise les violences dont elles sont victimes. La presse s'est emparée de cette polémique ainsi que l'Université de Rennes 1 qui a rappelé que l'établissement était engagé dans la lutte pour l'égalité et la lutte contre les discriminations. Finalement, la soirée a été annulée, l'AEEMER a présenté ses excuses et a co-écrit un communiqué avec OLF-35 afin de mettre un terme à la polémique. Un grand bravo à Osez le Féminisme!35 pour leur action !

Mathilde Pacaux

SOIRÉE DE LANCEMENT

MERCREDI 28 SEPTEMBRE 2016 - 20H30

CHANGEMENT DE LIEU !

RDV AU CRIJ : 4 BIS COURS DES ALLIÉS - RENNES



VIOLENCES MASCULINES : ASSEZ !

Le 25 novembre, journée internationale pour l'éradication des violences contre les femmes, est chaque année l'occasion de rappeler un constat accablant. En 2016, Osez le Féminisme ! consacre tout le mois de novembre à une grande campagne contre les violences masculines. Son but : éveiller les consciences, désigner les responsables, et faire enfin bouger les choses.

Année après année, nous constatons à nouveau, aux abords du 25 novembre, la même série de statistiques. Il existe un nombre insupportable de femmes tuées par leur conjoint ou ex-conjoint ; la proportion scandaleuse de femmes qui subissent le harcèlement au travail ; le nombre inadmissible de femmes victimes de viol ou de tentative de viol. Et chaque année, le constat s'impose : les violences patriarcales ne baissent pas, loin s'en faut. Rappeler ces chiffres constitue une priorité, pour que le plus grand nombre en ait conscience. Mais la répétition pourrait, à force, laisser en bouche l'amertume d'un sentiment d'impuissance. Comme si l'on ne pouvait rien y faire.

Exiger des moyens

Face à cela, la réaction d'Osez le Féminisme ! pourrait tenir en un seul mot : **ASSEZ !** Assez de ces violences, qui prennent toutes les formes possibles, bien entendu. Mais également assez de ce sentiment d'impuissance, et surtout assez de cet immobilisme coupable dans lequel semblent enferrés les pouvoirs publics. Depuis des décennies, le mouvement féministe alerte sur l'ampleur des violences patriarcales. Face à ce fléau, force est de constater que les gouvernements et la plupart des collectivités peinent à se saisir réellement de la question, et n'investissent pas à la hauteur des enjeux. En considérant les missions d'intérêt général menées au quotidien



« Ni Una Menos », collectif argentin se mobilisant contre les féminicides et les violences faites aux femmes. Des centaines de milliers de personnes ont manifesté et se sont mobilisées à Buenos Aires.

par les associations leur accorder des subventions doit constituer une priorité et des campagnes d'envergure. Mais même avec toute l'énergie du monde, celles-ci ne parviendront pas à héberger toutes les femmes qui ont besoin d'être mises à l'abri d'un conjoint violent. L'intégralité des services publics doit engager des moyens financiers adaptés pour lutter contre tout le continuum des violences patriarcales.

Que penser d'une société qui met des millions sur la table pour épargner des vies sur les routes, mais qui ne dépense que du bout des doigts pour préserver les vies des femmes victimes de violences ? Une des revendications de cette campagne exige un plan d'actions, massif et dûment financé, pour lutter contre les violences patriarcales et mieux protéger les victimes. Une attention particulière devra être portée à la formation des agents du service public susceptibles d'être en contact avec celles-ci, à commencer par les services médicaux, mais aussi de police et de justice.

Désigner enfin les responsables

Mais cette campagne aura également pour but de mettre sous les projecteurs les personnes qui causent ces violences.

À force de tournures linguistiques absurdes, utilisées *ad nauseam* par les médias, nous avons tendance à oublier que ce n'est pas « la société », aussi patriarcale fût-elle, qui tue, qui bat, qui mutile, qui viole. Il n'existe pas des victimes que parce que des hommes violents commettent des actes en toute impunité. Désigner les agresseurs plutôt qu'interroger le comportement des victimes, tel est l'enjeu fondamental pour faire évoluer les mentalités. Il faut que la société écoute enfin les victimes et cesse de les culpabiliser. Cela doit passer par un changement dans le vocabulaire employé par les médias et le système judiciaire : comment peut-on encore parler de « crime passionnel » en 2016, alors que le droit pénal ne reconnaît plus cette notion depuis des décennies ? Inversement, on n'entend presque jamais parler de crimes machistes, et encore moins de féminicides, malgré le nombre terrible de victimes. Changer de regard, investir dans une société qui protège les victimes, lutter contre les hommes violents : telles sont les graines pour une nouvelle société que nous proposons de semer cet automne. Les victimes des violences masculines n'ont pas le temps d'attendre : il faut agir, maintenant !

Paul Poussard

SYNDIQUÉES, FÉMINISTES: MÊME COMBAT !



L'égalité femmes-hommes est devenue un passage obligé pour les organisations syndicales

Lors des récentes mobilisations contre la loi « travaille », les associations féministes se sont invitées dans le débat via le site <http://inegaleloitravail.fr/> qui avait pour but de mettre à l'agenda des syndicats la dénonciation des aspects sexistes de cette loi. Les principales organisations impliquées dans la lutte se sont alors emparées de la question et l'ont évoquée à plusieurs reprises, notamment en conférence de presse. Si cette pratique est encore loin d'être systématique, elle s'inscrit néanmoins dans une dynamique générale des grandes organisations syndicales en faveur de l'égalité professionnelle¹.

Ce volontarisme à l'échelon national se traduit de diverses manières dans les pratiques : la Confédération générale du travail (CGT) a adopté en 2007 une charte de l'égalité femmes-hommes, qui décline des propositions concrètes tant pour ses revendications que pour son fonctionnement interne² ; La Confédération française démocratique du travail (CFDT) a depuis 1988 des chartes « Mixité » ; L'Union syndicale Solidaires se revendique d'une démarche féministe, etc.

Dans les syndicats « de base », ce n'est pas si simple !

Sauf que les déclarations de principe nationales ne se traduisent pas toujours

dans la pratique quotidienne des syndicats, des entreprises et les administrations. La déclaration de Philippe Martinez concernant les « machos » de la CGT³ ne s'applique malheureusement pas à cette seule organisation.

Quand on est une femme, et en plus féministe, l'arrivée dans un syndicat n'est pas toujours agréable. Il y a les « grandes gueules » – masculines – qui ne laissent pas parler, les réunions tardives inaccessibles à celles qui ont des enfants, l'obligation tacite de faire ses preuves ailleurs avant d'être écoutée sur la question des femmes, la tendance à laisser les femmes s'occuper de la logistique (le café, les comptes-rendus de réunion, etc.) ou encore les blagues sexistes.

Alors se syndiquer ça sert à quoi ?

Il y a des actions visibles : la pression sur la direction des ressources humaines pour qu'elle applique la législation en matière d'égalité professionnelle. Par exemple, en s'emparant du rapport annuel sur l'égalité dans l'entreprise, ou du bilan social, pour repérer les discriminations liées au genre. Ou en s'assurant que les salariées de retour d'un congé maternité ou d'un congé parental bénéficient bien des mêmes évolutions de rémunération que les autres, et ne sont pas mises au placard.

Mais il y a aussi tout le travail quotidien, parfois invisible. Il s'agit le plus souvent de problématiques en lien avec la famille, le « plafond de mère » étant un élément majeur d'inégalité professionnelle.

Quelques exemples recueillis :

- obtenir que les agent-es d'entretien (ménage) bénéficient des mêmes promotions que les agent-es d'entretien (technique) grâce à une intervention dans les instances représentatives du personnel ;
- défendre l'existence de la crèche d'entreprise, en diffusant une pétition et en empêchant la tenue des instances paritaires jusqu'à ce que la direction ouvre de vraies négociations ;
- défendre, pour les parents isolés (essentiellement des mères en situation

de précarité), un tarif privilégié pour la mutuelle d'entreprise ;

- obtenir l'accès à un lieu adapté (article L.1225-32 du Code du travail) et l'autorisation d'absence correspondante, grâce à l'intervention des élus du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), pour permettre aux femmes qui poursuivent l'allaitement après le retour au travail de tirer leur lait et éviter qu'elles ne le fassent dans les toilettes ;

- rappeler que la possibilité de temps partiel choisi pour élever un enfant de moins de trois ans s'applique aussi aux pères, les salariés hommes peuvent donc s'investir pleinement dans leur vie familiale (et laisser du temps à leur femme pour autre chose) ;

- constater, et se féliciter, que même certains syndiqués, pourtant défenseur du masculin « neutre » en français, utilisent spontanément l'écriture épicienne dans les tracts (dans une administration où plus des 2/3 des salarié-es sont des femmes, ça compte !).

Un syndicat de femmes ou avec plus de femmes ?

Au 19^e siècle, des féministes ont incité les femmes à créer des syndicats non mixtes. Ce syndicalisme paraît avoir complètement disparu aujourd'hui. L'expérience ne semblant pas reproductible, ne serait-ce qu'en raison des règles de représentativité syndicale en vigueur qui privent les syndicats trop petits de tout moyen d'action. La participation des femmes aux organisations syndicales paraît donc d'autant plus indispensable pour défendre les droits des 13 millions de travailleuses en France. Des allers-retours entre analyse féministe et mise en pratique quotidienne pourraient aider les syndiquées féministes à se sentir moins seules et à approfondir l'évolution des pratiques syndicales.

Gaëlle

1. <http://www.egaliteprofessionnelle.org/index.php?p=dialogue&r=initiatives>

2. http://cgt.fr/IMG/pdf/charte_egalite_FEMME.pdf

3. « La CGT n'est pas machiste mais il y a trop de machos à la CGT. Le fait que nous ayons été la première confédération avec une direction paritaire ne doit pas être l'arbre qui cache la forêt. »

SYNDICALISTES ET FEMMES

Interview de Sophie Binet, Secrétaire générale adjointe de la CGT des cadres et techniciens (UGICT-CGT) et dirigeante confédérale de la CGT, en charge de l'égalité femmes-hommes. Clara Jaboulay, Présidente du syndicat lycéen l'UNL (Union Nationale Lycéenne) et Lilâ Lebas, Présidente du syndicat étudiant l'UNEF (Union nationale des étudiant.e.s de France).

En quoi féminisme et syndicalisme sont-ils liés ?

LL — Notre lutte syndicale a pour objectif la transformation sociale en luttant contre tous les phénomènes de domination. Les luttes sont liées et l'égalité des sexes est donc au cœur de notre combat. C'est aussi un impératif démocratique. À l'UNEF, nous nous mobilisons chaque année contre le bizutage dans les universités, qui est synonyme très souvent de violence, de dégradation du corps des femmes, et qui est souvent le lieu d'agressions sexuelles caractérisées. De plus, nous sommes très vigilant-e-s au sexisme, en particulier le sexisme des affiches de soirées étudiantes avec des images de femmes très sexualisées. Par ailleurs, nous avons obtenu en 2012 la parité obligatoire sur les listes des élections du CROUS, avec une alternance une femme/un homme sur toutes les listes.

CJ — L'UNL est un syndicat de transformation sociale progressiste. Il se doit donc d'être féministe et promouvoir l'égalité femmes-hommes. Nous travaillons sur les questions de santé, en particulier les questions liées à la contraception. Dans notre syndicat lycéen, nous avons lors de notre congrès, pris position pour la généralisation du Pass Santé, qui comprend des coupons liés à des prestations de prévention et d'accès à la contraception. C'est un combat important, car il y a une volonté politique, en particulier dans la région PACA, de le supprimer. De plus, la loi prévoit trois cours d'éducation sexuelle par an. En pratique, les seuls cours sont souvent les cours sur la reproduction en 4^{ème} en SVT ; mais rares sont les interventions spécifiques par les infirmières scolaires, trop peu nombreuses, ou par des personnels qualifiés comme le Planning Familial. Nous nous battons pour que la loi soit appliquée, et que nous puissions parler aux jeunes de plaisir sexuel partagé, et ainsi combattre la norme hétérosexuelle et la culture du porno, centrée sur le plaisir masculin, qui dominant trop souvent aujourd'hui. Je suis fière d'avoir organisé un atelier, pour la première fois, lors de notre congrès annuel, pour parler accès à la santé, contraception, plaisir et éducation à la sexualité.

SB — Le syndicalisme traite de l'émancipation sociale, c'est à dire les rapports de classe, mais aussi les

rapports de sexe. Les deux combats doivent aller de pair. Dès l'origine, les femmes ont été présentes à la CGT. *Mélancolie ouvrière*, de Michelle Perrot, a le mérite de rappeler par exemple l'histoire de Lucie Baud, qui était à la tête de son syndicat, et à la tête de toutes les grèves dans le secteur du textile avant la Première guerre mondiale. Lors du premier congrès fondateur de

la CGT, en 1895, la présidence de la première séance avait été confiée à une femme, Marie Saderne, une corsetière, dans un syndicat encore majoritairement masculin.

« Notre lutte syndicale a pour objectif la transformation sociale en luttant contre tous les phénomènes de domination. »

Une photo emblématique des mouvements ouvriers lors du Front Populaire, représente une femme de la CGT, Rose Zehner, militante syndicale dans la métallurgie. De même, les élections prud'homales ont été mixtes dès leur création en 1910, et ceci bien avant le droit de vote des femmes en 1945. Tout ceci est peu connu, et c'est donc important de lutter contre l'invisibilisation des femmes dans l'histoire syndicale.



Clara Jaboulay

Les Damnées de la caisse

Dans le livre *Les Damnées de la caisse*, la sociologue Marlène Benquet étudie le quotidien au travail de caissières d'un supermarché de Marseille. Elle souhaite comprendre les clefs d'une longue grève qui vient de s'y dérouler. Elle montre comment ces travailleuses doivent, au quotidien, concilier deux impératifs : d'une part, les horaires de travail, atypiques et fluctuants, à temps partiel, et, d'autre part, ceux de leurs enfants. La proximité d'une grand-mère, la solidarité entre voisines devient alors un atout considérable. Marlène Benquet montre également les différences d'approches entre générations, dans

le travail comme dans la lutte. Les plus âgées sont ancrées dans leur quartier ouvrier, de culture communiste ; pour les plus jeunes, ces références ne raisonnent pas en elles.

Les caissières sont représentatives d'un secteur peu syndiqué. Et le syndicat reste dirigé par des hommes. L'analyse proposée permet de mieux comprendre la relation complexe au syndicat, lorsque la lutte fait irruption et se radicalise. On mesure alors l'importance de ces questions comme enjeux féministes pour les femmes travailleuses.

Gaëlle

Quelles sont les difficultés à être une femme dirigeante syndicale ?

SB — En 2007, nous avons adopté une charte de l'égalité femmes-hommes qui est annexée à nos statuts. Nos deux instances dirigeantes, le Bureau (dix personnes) et la CE Confédérale (50 à 60 personnes) sont paritaires depuis 1999, ce qui facilite la prise de responsabilité par des femmes. Cependant les choses ne sont pas simples, puisqu'au dernier renouvellement de la CE Confédérale, il n'y avait que 25 femmes candidates. Nous avons donc dû abaisser le nombre de sièges de 60 à 50 pour respecter la parité. Il faut donc veiller à susciter des candidatures féminines.

CJ — Souvent, notre parole de femmes est remise en cause, et nous avons du mal à être écoutées. Les filles ont tendance du coup à se censurer, se sentir non capables. Il faut d'abord combattre ce sentiment là. Ainsi, Samya, notre ancienne présidente, a eu la désagréable expérience, lors d'une rencontre avec d'autres organisations syndicales, d'être ignorée et de voir ses interlocuteurs s'adresser au vice-président de l'UNL plutôt qu'à elle.

LL — C'est difficile d'être dirigeante syndicale quand on est jeune, encore plus quand on est une femme. Ainsi, je remarque trop souvent que dans des réunions, qu'elles soient au ministère, ou bien avec des interlocuteurs extérieurs comme les politiques, il est plus difficile de se faire entendre quand on est une femme. Nous sommes moins prises au sérieux.

Comment prenez vous en compte les droits des femmes dans vos luttes ?

LL — En plus de notre mobilisation contre le bizutage et le sexisme, nous développons aussi un combat pour un meilleur accès à la santé des étudiantes. Nous militons, par exemple, pour des centres de santé dans les universités, pour un meilleur accès des femmes à des gynécologues. Sur la question des violences sexuelles et du harcèlement, des femmes viennent régulièrement dans nos permanences confier être harcelées soit par des étudiants, soit par des enseignants. Nous les accompagnons et les orientons dans leur démarche : démarches administratives, comme en termes de santé.

CJ — Nous organisons une fois par an la « journée de la jupe » où nous appelons filles et garçons à venir au lycée en jupe. Cet événement permet de sensibiliser les lycéen-ne-s sur la question du sexisme et dénoncer les remarques que subissent

les filles quand elles se mettent en jupe. Ces événements ont une grande résonance sur les réseaux sociaux.

SB — Le collectif Femmes-mixité que je pilote a mené différentes campagnes en particulier sur la question des violences sexistes et sexuelles, ainsi que sur les inégalités salariales. Sur la question des violences sexuelles, le guide « Combattre les violences sexistes et sexuelles » est un outil pour l'action syndicale qui rappelle que 5% des viols et 25% des agressions sexuelles ont lieu sur les lieux de travail. Une femme sur cinq a été victime de harcèlement sexuel au cours de sa vie professionnelle. Dans l'UGICT (syndicat des cadres et techniciens) que je dirige, nous œuvrons pour que les femmes n'aient pas à choisir entre carrière et maternité. Les femmes ne représentent que 30% des postes d'encadrement. Pour cela, il faut lutter contre le culte du présentisme dans l'entreprise, et gagner des mesures permettant une meilleure articulation entre travail et vie privée. Nous avons lancé une campagne « #Viedemere, avoir une carrière c'est toute une histoire » en octobre pour mobiliser sur ce sujet (vdmere.fr).



Sophie Binet

Et dans votre organisation interne ?

CJ — Notre équipe nationale est globalement paritaire, sans appliquer stricto sensu des quotas. Nous sommes également très attentifs à la question de la prise de parole : intervention paritaire dans nos réunions et condamnation de toute remarque sexiste. Il faut être attentifs à nos pratiques militantes. Nous envisageons également d'organiser des réunions non-mixtes, car les garçons ont tendance à toujours beaucoup plus parler que les filles, qui se mettent des barrières : « Cela a déjà été dit », « Je ne sais pas bien formuler nos idées ». De plus, il faut dénoncer

AYELE a 33 ans. Elle est caissière. Les conditions de travail sont difficiles : vidéo-surveillance permanente, infantilisation et pression au rendement. Le 8 juin 2016, à quatre mois et demi de grossesse, en portant une pastèque, elle rompt la poche des eaux au travail. Elle perdra son bébé cinq jours plus tard. Son employeur n'a pas aménagé son poste de travail à l'annonce de la grossesse de la salariée, alors que l'article L.4121-1 du Code du Travail stipule l'obligation de protection de la sécurité et de la santé des salarié-e-s. Pire, un mois après son retour au travail, Marché O'Frais, son employeur, la licencie, soi-disant pour une erreur de caisse de 35 euros. Lors de l'entretien du licenciement, son employeur aurait en fait déclaré qu'elle ne supportait pas que sa responsabilité dans la survenue de l'accident, soit questionnée au travers des questions des délégués du personnel. Une pétition de soutien à l'initiative de Femmes Solidaires et de la CGT, dont Osez le Féminisme ! est signataire, a été lancée : elle réclame la réintégration d'Ayele, une enquête sur la responsabilité de l'employeur par rapport à l'accident, et exige une obligation d'aménagement de poste pour les femmes enceintes dans le Code du Travail. <https://www.change.org/p/licenciée-pour-avoir-perdu-son-bébé> Céline Trèfle

le silence qui prévaut en cas de violences verbales ou sexuelles. Comme dans la société, la parole de la fille peut être mise en doute, et celle-ci n'ose pas parler pour ne pas nuire à l'organisation.



Lilâ Lebas

SB— Le collectif Femmes-mixité donne une impulsion à la question de l'égalité de façon transversale dans notre organisation. Ainsi, le collectif s'appuie sur cinquante référentes réparties dans les unions départementales et les fédérations. Nous établissons également depuis deux ans un RSC (Rapport de situation comparée) pour suivre l'évolution de l'égalité femmes-hommes dans nos instances.

Les syndiquées représentent 37,5% des adhésions à la CGT, mais seulement 17% des secrétaires générales de fédération, 25% des secrétaires générales d'union départementale, et 29% des secrétaires générales de comités régionaux. Ces chiffres sont en progression, mais l'effort nécessite d'être poursuivi. Nous avons eu aussi des reculs sur l'accès à la formation pour les femmes. La commission mixité a édité un guide « Réussir l'égalité femmes/hommes dans la CGT », qui est diffusé à nos 30 000 syndicats et bases syndicales. Nous allons faire un tour de France pour le présenter et former les militant-es à mettre en œuvre une démarche égalité. Concernant les violences sexistes et sexuelles, la question reste compliquée. Il est prévu dans la charte de la CGT de démettre de son mandat et de ses responsabilités tout agresseur condamné par la justice, ce que nous appliquons bien sûr. Le fait que la CGT fasse de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles une priorité a ouvert la parole et nous avons depuis quelques cas qui nous sont remontés. Or, souvent la victime demande un appui mais ne souhaite pas poursuivre en justice. Les réticences ont des causes multiples : souhait de régler cela en interne pour ne pas salir le syndicat à laquelle elle est attachée, défiance face à la justice perçue comme lente et de classe, peur d'être jugées comme la fille « qui fout la merde ». Dans la CGT comme dans l'ensemble de la société, les choses fonctionnent encore « à l'envers » avec la responsabilité et la culpabilité portée par les victimes.

LL— Les listes sont paritaires et alternées. Nous essayons d'être particulièrement vigilant-e-s sur la prise de parole et la répartition

des tâches. Nous avons aussi organisé des réunions non-mixtes, dans lesquelles les militantes se retrouvent pour parler de leur ressenti, et de leurs difficultés face au sexisme. C'est important de libérer la parole pendant ces temps non-mixtes, pour qu'elles soient mieux armées quand elles retrouvent le collectif mixte. Enfin, concrètement, pour lutter contre toutes les discriminations, dont celles faites aux femmes, nous avons désigné des « personnes de confiance » dans chacun de nos collectifs qui sont les référent-e-s pour recueillir les témoignages. Mais cela nécessite notre vigilance permanente, car sinon la situation recule inexorablement.

« C'est difficile d'être dirigeante syndicale quand on est jeune, encore plus quand on est une femme. »

Auriez vous une expérience de sexisme à nous raconter ?

CJ— Le jour où un militant de l'UNI (syndicat étudiant de droite) m'a lancé que j'étais devenue présidente de l'UNL « juste parce que j'étais jolie ». A ce moment là, j'ai juste eu envie de pleurer. J'ai eu l'impression d'être jugée comme un « quota ». Ce type de réflexion sexiste est blessant et sape la confiance des femmes.

SB— Lors d'une CE confédérale, j'ai entendu un homme faire une remarque sexiste. Mal lui en a pris, il a été hué par la salle et est devenu tout rouge et honteux. Ceci démontre que la parité à la CE Confédérale est vraiment très importante pour protéger contre le sexisme.

LL— Sur les réseaux sociaux, quand nous relayons une intervention médiatique, les commentaires portaient sur le fond quand c'était un homme, mais portaient sur les attributs physiques quand c'était une fille. Les attaques sexistes sur les réseaux sociaux sont extrêmement violentes.

Auriez vous une expérience de sororité à nous raconter ?

SB— La solidarité entre femmes n'est ni naturelle, ni automatique. Elle est à construire. Je dirais cependant que dans le collectif Femmes-mixité nous avons créé une belle solidarité et un travail d'équipe sans compétition. C'est très agréable et motivant.

LL— La sororité se traduit par une solidarité entre femmes face au sexisme. Lors du temps des élections, les échanges sont souvent violents et libèrent la parole sexiste. Nous restons soudées pour ne pas qu'une fille soit isolée face à des attaques sexistes.

CJ— Entre femmes, nous essayons d'être solidaires. Nous relevons systématiquement quand une femme se fait couper la parole par un homme.

Propos recueillis par Céline Trèfle

LE « GRAND MOT » : HYSTÉRIE

!#{?!}

« Elle est hystérique! » Hysté...QUOI? Les femmes et l'hystérie, toute une histoire. L'hystérie – du grec husterá – signifie utérus. Au V^{ème} siècle avant notre ère, Hippocrate – célèbre médecin – désigne l'utérus comme le siège de la maladie hystérique. Il pense que l'utérus peut se déplacer dans le corps et provoquer toutes sortes de symptômes : convulsions, paralysies, crises de larmes, etc. Aussi, il considère que l'utérus se déplacerait dû au manque de rapports sexuels. Il propose alors un remède naturel, faire l'amour. Mais avec modération! Car il croit fortement que des excès agrandiraient l'orifice vaginal et permettraient un écoulement plus important de sang.

Au XIX^{ème} siècle, le neurologue Charcot veut donner le statut de maladie à l'hystérie. Il hypnotise les patientes et exige d'elles qu'elles reproduisent la « grande crise » avec convulsions et état cataleptique. Alors que la maladie concerne uniquement les femmes de part l'utérus, Charcot observe l'hystérie chez certains hommes qui ont le cerveau qui fonctionne mal...Puis, survient le « père la psychanalyse » Sigmund Freud et sa théorie du complexe d'Œdipe mal intégré. L'hystérie se traduirait par une insatisfaction, à l'âge adulte, d'un désir sexuel infantile. Aujourd'hui, même si « l'hystérie » a été remplacé par « troubles somatoformes » dans le corps médical, le terme « hystérique » est devenue une insulte populaire à l'encontre des femmes. Pour pallier à cela, il serait indispensable de supprimer ce terme de nos dictionnaires français.

Mathilde Pacaux

Collectif « Droits des femmes contre les extrêmes droites »

On pourrait voir dans la période qui suit les élections de 2017 des remises en cause de conquies féministes par le Front National ou des mises au pas de nos luttes par des mouvements religieux. Le mouvement féministe se doit donc de contribuer au retour d'un imaginaire progressiste dans la période actuelle.

Essayant de toucher plus de femmes, les extrêmes droites ont modifié leur discours sur les femmes, le rendant plus insidieux. Une grande part des extrêmes droites européennes tentent en effet de renverser nos principes pour promouvoir des thématiques identitaires : une pseudo-laïcité qui réduit la liberté des femmes musulmanes, un « racisme anti-blanc » qui se retourne contre les immigré.e.s (ne voulant pas voir les immigré.e.s, leur oppression spécifique est invisible), etc.

Plus grave, depuis le nouvel an de Cologne, Marine Le Pen dévoie le féminisme, citant Simone de Beauvoir ou Olympe de Gouges. Sortir de Schengen et arrêter l'immigration,

nous dit-elle, mettrait fin aux violences faites aux femmes ! Pour élargir son électorat, le FN propose un panel de discours contradictoires, par exemple sur l'avortement ou sur le travail des femmes. Ses votes ou ses actions municipales clarifient pourtant leur idéologie nataliste et d'exclusion, proposant en plus la GPA ou le salaire maternel, renommés « adoption prénatale » et salaire parental ! Contrairement à ce qu'il prétend,

le Front National n'a donc pas infléchi son programme.

Initié par le CNDF, ce collectif dont fait partie OLF a effectué un travail de décryptage des extrêmes droites au prisme du féminisme.

Pour répondre et ne pas tomber dans le piège de leurs nouveaux discours, retrouvez ses analyses sur le site www.droitsfemmescontreextremesdroites.org.

Jean-Marie Coquard



CHRONIQUES DU SEXISME ORDINAIRE

Un projet de loi masculiniste en Allemagne. Non! Mon corps, mon choix!

Lors de la séparation des parents, le père doit payer à la mère une pension alimentaire pour l'enfant ou éventuellement les enfants qu'ils ont eus ensemble – jusque-là rien d'extraordinaire. Depuis l'apparition des tests de paternité, il est devenu courant en Allemagne que des pères vérifient qu'il y ait bien filiation avec l'enfant dont ils paient la pension. Dans le cas contraire, ils peuvent tenter un procès en restitution de pension alimentaire contre le père biologique de l'enfant pour une durée maximum de deux ans. Ces restitutions mettent

souvent les mères divorcées dans des situations difficiles, car elles ne savent pas, ou ne veulent pas faire savoir, qui est le père biologique de l'enfant. Face à des procès qui traînent en longueur et qui encombrant les tribunaux allemands, le ministre de la justice a annoncé en août dernier qu'il concoctait une loi selon laquelle les mères seraient obligées de déclarer les personnes avec qui elles auraient eu des rapports pendant la période de conception de l'enfant.

Ainsi les procès aboutiraient plus vite et les pères putatifs ou « faux pères »

rentreraient plus vite dans leurs frais. Cette annonce a trouvé un large écho dans les rangs de masculinistes déjà investis dans la diffamation de leurs ex-épouses.

Florence Humbert

Vous souhaitez recevoir le journal, participer à sa rédaction ou à sa diffusion ?

CONTACTEZ-NOUS

Envoyez vos coordonnées
contact@osezlefeminisme.fr
www.osezlefeminisme.fr

Comité de rédaction : Céline Trèfle
Logo : Mila Jeudy – Maquette : Olivia Sanchez
Éditrice : Osez le féminisme !
Directrice de publication : Claire Serre-Combe
Dépôt légal : Bibliothèque Nationale de France
ISSN2107-0202
Imprimerie : Online Printers